



COMMUNE DE GENOLIER

Place du Village 5 - CP 55 - 1272 Genolier
tél. 022 366 86 30 - fax 022 366 11 62
www.genolier.ch - greffe@genolier.ch

Au Conseil communal de Genolier

Genolier, le 8 février 2021

Préavis N° 72/2021

concernant une demande de crédit
de **CHF 45'000.- TTC** destiné à financer le
remplacement du système de refroidissement
de l'Auberge communale Les 3 Tilleuls

Municipaux responsables

Gérald Girardet, Municipal
Florence Sage, Syndique

Commission chargée de l'étude

Commission des bâtiments
Commission des finances

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1.- PREAMBULE

Les périodes caniculaires de ces derniers étés ont mis à mal tout le système produisant le froid pour les frigos de la cuisine, du bar et des chambres froides. Il a été réparé à maintes reprises et maintenu en activité tant bien que mal afin d'assurer la continuité de la chaîne du froid et la conformité aux exigences du service d'hygiène. Une étude approfondie a été entreprise afin de trouver une solution remédiant à ces problèmes récurrents.

2.- PROPOSITION DE LA MUNICIPALITE

Après consultations auprès de 3 entreprises spécialisées, qui arrivent toutes à la conclusion que le système actuel est sous-dimensionné et ne répond plus aux besoins actuels de l'Auberge, la Municipalité a décidé de suivre les conseils de ces entreprises et de procéder au remplacement de tout le système, y compris des conduites sur lesquelles des fuites de gaz ont été constatées en plusieurs endroits.

Ces travaux consistent à remplacer les évaporateurs des 2 chambres froides ainsi que le groupe compresseur condenseur qui sera dimensionné en conséquence. Il comprendra aussi un système de ventilation suffisant pour refroidir le moteur du compresseur en période estivale, avec une évacuation de l'air du local technique sans que cela produise des désagréments tant sonores que courants d'airs pour les usagers de la terrasse et les locataires des appartements situés juste au-dessus.

La Municipalité est consciente que cette décision, qui a été prise en collaboration avec l'aubergiste, engendrera des travaux conséquents qui obligeront la fermeture de l'Auberge pendant une dizaine de jours.

Récapitulatif des coûts :

• Matériel tech. (compresseur, condenseurs, évaporateur)	CHF 19'300.—
• Raccordements postes froids et conduites	CH 9'050.—
• Tableau électrique et Dossier de révision	CHF 1'450.—
• Carrotages et saignées cuisine	CHF 5'100.—
• Divers et imprévus arrondi	CHF 6'883.—
	<hr/>
Total :	CHF 41'783.—
TVA 7.7%	CHF 3'218.—
	<hr/>
TOTAL TTC	CHF 45'000.—

3.- CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

- vu le préavis N° 72/2021 concernant une demande de crédit de **CHF 45'000.- TTC** destiné à financer le remplacement du système de refroidissement de l'Auberge communale Les 3 Tilleuls.
- ouï les rapports des commissions chargées de l'étude de ce préavis
- attendu que ce préavis a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e

1. d'approuver la demande de crédit de **CHF 45'000.- TTC** destiné à financer le remplacement du système de refroidissement de l'Auberge communale Les 3 Tilleuls.
2. de financer cet objet par la trésorerie courante.
3. d'amortir ce objet par le fonds de réserve travaux futurs 9282.1

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 9 février 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :
F. Sage

la secrétaire :
D. Jayet

